

FICHE D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Lutte contre les VHSS - Violences et Harcèlement Sexuels et Sexistes

Cette fiche doit être complétée et annexée au dossier de candidature pour toute inscription à l'une de nos formations « Lutte contre les VHSS ». Chaque rubrique de cette fiche doit être complétée. Elle a pour objectif de constituer une **synthèse destinée à l'équipe pédagogique et au(x) formateur(s)**.

Parcours demandé :

- Les fondamentaux en matière de violences et harcèlement sexistes et sexuels
- Réagir de façon adaptée face aux situations de violences et harcèlement sexistes sexuels
- Mettre en œuvre un plan d'action et évaluer ses effets au sein de sa structure
- Être référent Violences et Harcèlement Sexistes Sexuels

Dates session :

Prénom / Nom :

Fonction / Métier :

Statut : Intermittent Permanent > Entreprise : Autre, précisez :

Domaine principal d'activité :

- Audiovisuel et cinéma
- Éditions, presse écrite, agences de presse et publicité
- Espaces de loisirs, d'attractions et culturels
- Spectacle vivant
- Sport
- Casinos
- Hôtellerie de plein air
- Télécommunication
- Organismes de tourisme

Parcours et expérience professionnelle : *Merci de rappeler en quelques lignes votre situation*

Qui est à l'origine de cette demande de formation ?

À la demande de mon employeur À ma demande Autre (précisez) :

Pour quelles raisons avez-vous choisi cette formation ?

Avez-vous des réserves à suivre cette formation avec d'autres salariés de votre entreprise ?

Souhaitez-vous porter à notre connaissance une situation particulière qui pourrait avoir une résonance au sein de la formation ?

Prévoyez-vous de suivre un des 3 modules complémentaires à l'issue de cette formation :

Modules complémentaires	Public cible	Réponses
Réagir de façon adaptée face aux situations de violences et harcèlement sexistes et sexuels	Personnes contributrices qui souhaitent s'impliquer dans une démarche de prévention et de lutte contre les VHSS (ex : coordinateur, responsable d'une équipe).	
Mettre en œuvre un plan d'actions et évaluer ses effets au sein de sa structure	Personnes responsables d'élaborer et de mettre en place une stratégie et des mesures de prévention et de lutte contre les VHSS au sein de leur structure (ex : employeurs)	
Être référent VHSS de sa structure	Futurs référents d'une structure (membre du service RH et sécurité des organismes de formation, CFA, entreprises/structures non soumises à l'obligation légale, etc.).	

Afin d'adapter au mieux le contenu de la formation et pour optimiser la cohérence des groupes en formation, nous vous demandons de bien vouloir compléter cette grille.

Thématiques en lien avec le harcèlement sexuel, les violences sexuelles et agissements sexistes que je souhaite travailler lors des exercices en groupe, mise en situation et jeux de rôle	Réponses
Recrutement, casting, auditions, sélections sportives, concours, promotions, évaluations annuelles, etc.	
Relations avec les clients (B2B), fournisseurs, prestataires et bénévoles	
Relations avec le public, les spectateurs et les clients (B2C)	
Relations avec les VIP et personnes référentes « charismatiques » (entraîneurs, chorégraphes, metteurs en scène, cadres dirigeants, politiques, financeurs, etc.)	
Tournées, déplacements professionnels, compétitions « à l'extérieur », évènements d'entreprise	
Travail avec le corps comme moyen artistique ou de performance (danse, cirque, théâtre, arts de la scène, sport) et gestion des situations ambiguës (préparation physique, massage et étirement, scènes de baiser et scènes d'amour, acrobaties à plusieurs)	

Avez-vous d'autres attentes par rapport à cette formation ?

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?